



# Débat d'Orientations Budgétaires 2020

Conseil municipal du mardi 25 février 2020

# Débat d'Orientations Budgétaires 2020

## Préambule

### L'organisation d'un débat d'orientations budgétaires, une obligation réglementaire...

L'article L. 2312-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), modifié par la loi du 7 août 2015 (Loi NOTRe), précise : « Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8 ».

1

Les orientations budgétaires envisagées :  
Evolutions prévisionnelles  
des dépenses et des recettes,  
en fonctionnement et investissement.

2

La présentation  
des engagements pluriannuels.

3

Les informations relatives  
à la structure et à la gestion  
de l'encours de la dette.

# Débat d'Orientations Budgétaires 2020

## Préambule

### La situation des finances locales sur le plan national

Selon le bulletin d'information statistique publié par la direction générale des collectivités territoriales (DGCL), l'année 2019 serait plutôt une année positive pour les finances locales. Parmi les grandes tendances, la modération des dépenses de fonctionnement et l'augmentation des dépenses d'investissement sont confirmées.

#### Dépenses de fonct.

Les dépenses de fonct. s'élèveraient à + 0,4 % et les frais de personnels à + 1,1 %.

#### Recettes de fonct.

Les recettes de fonct. devraient augmenter de + 2 %, notamment du fait de la hausse des impôts locaux et taxes (+ 3 %), des subventions (+ 1,9 %) et des produits des biens et services (+ 4,7 %).

#### Concours de l'Etat

Les concours financiers de l'État demeurent constants. Rappelons qu'ils ont diminué de 30 % depuis 2013. Il en résulterait une épargne brute en forte augmentation (+ 11,2 %).

#### Dépenses d'investissement

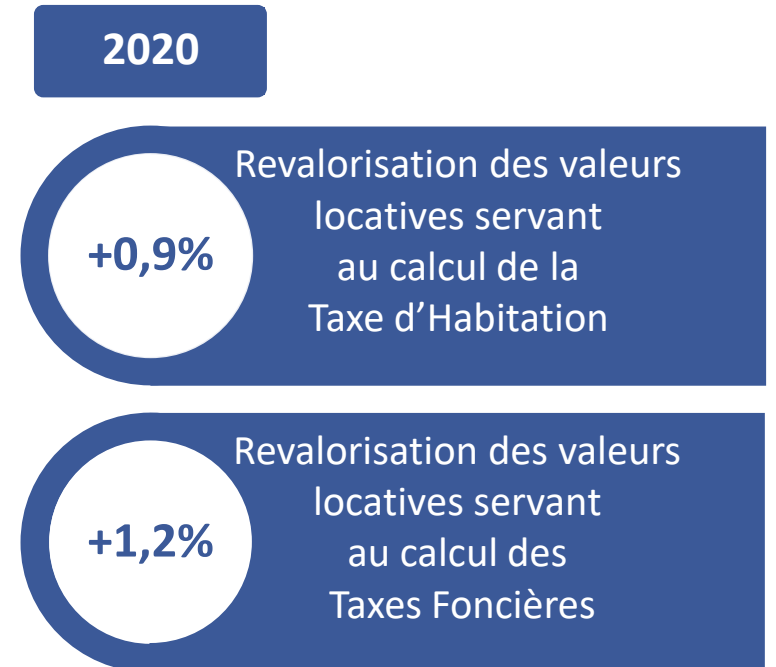
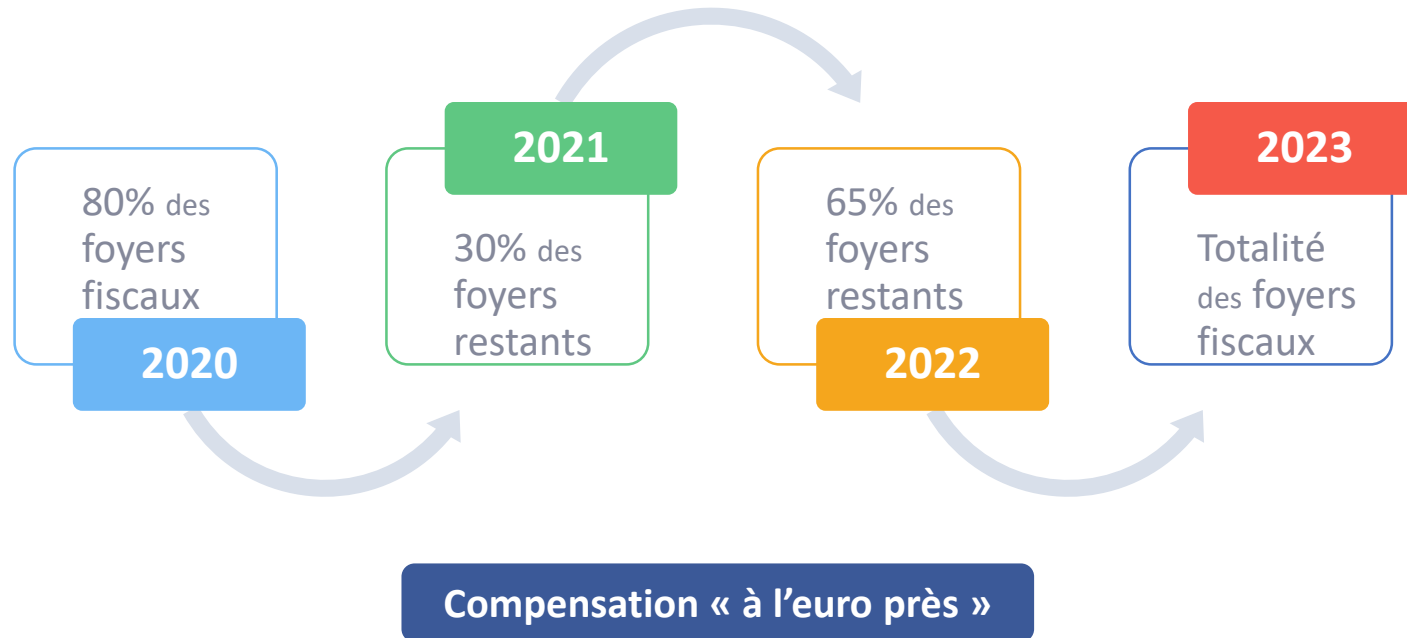
Les dépenses d'investissement sont en forte progression (+ 8,5 %). Parallèlement, les recettes aussi sont en progression (+ 8,2 %).

# Débat d'Orientations Budgétaires 2020

Un cadre général mis en perspective annuellement au travers de la Loi de finances

## Réforme de la fiscalité locale

L'article 16 de la Loi de finances 2020 décline les modalités de suppression de la taxe d'habitation (TH) pour l'intégralité des foyers fiscaux.



# Débat d'Orientations Budgétaires 2020

Un cadre général mis en perspective annuellement au travers de la Loi de finances

## Concours financiers et mesures de soutien à l'investissement local

### DGF des communes

- Augmentation des dotations de solidarité (DSU +3,9% ; DSR +5,6%)
- Ecrêtement de la dotation forfaitaire
- Complément de dotation pour les communes en site Natura 2000, parc national ou naturel marin
- Préparation d'un rapport sur les conséquences de la fiscalité locale sur la DGF

### Mesures de soutien à l'investissement

- Maintien des dotations de soutien à l'investissement local (DSIL ; DETR)
- Augmentation du FCTVA (+6%) et report de son automatisation à 2021

### Mesures diverses en matière de fiscalité locale

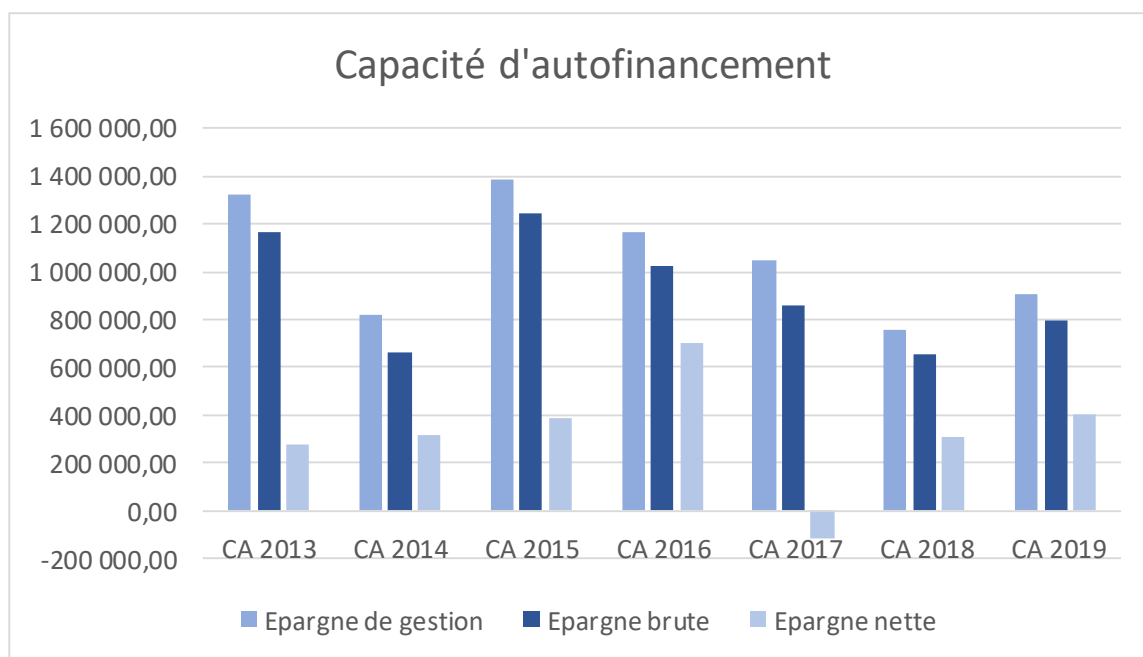
- Report de la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation à 2023
- Préparation d'un rapport au Parlement sur les conséquences de cette révision pour les contribuables, les collectivités et l'Etat

# Débat d'Orientations Budgétaires 2020

## Rétrospective financière consolidée

### La capacité d'autofinancement

L'épargne brute représente la capacité d'autofinancement que dégage la ville pour rembourser sa dette et financer ses investissements. Elle représente l'excédent des produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) sur les charges réelles de fonctionnement (y compris le remboursement des intérêts de la dette).



Fin 2019, l'épargne brute de la Ville de Sainte-Maure-de-Touraine s'élève à 793 130 €, soit plus de 19 % de ses recettes de fonctionnement.

**Capacité d'autofinancement 2019 : 19 %**



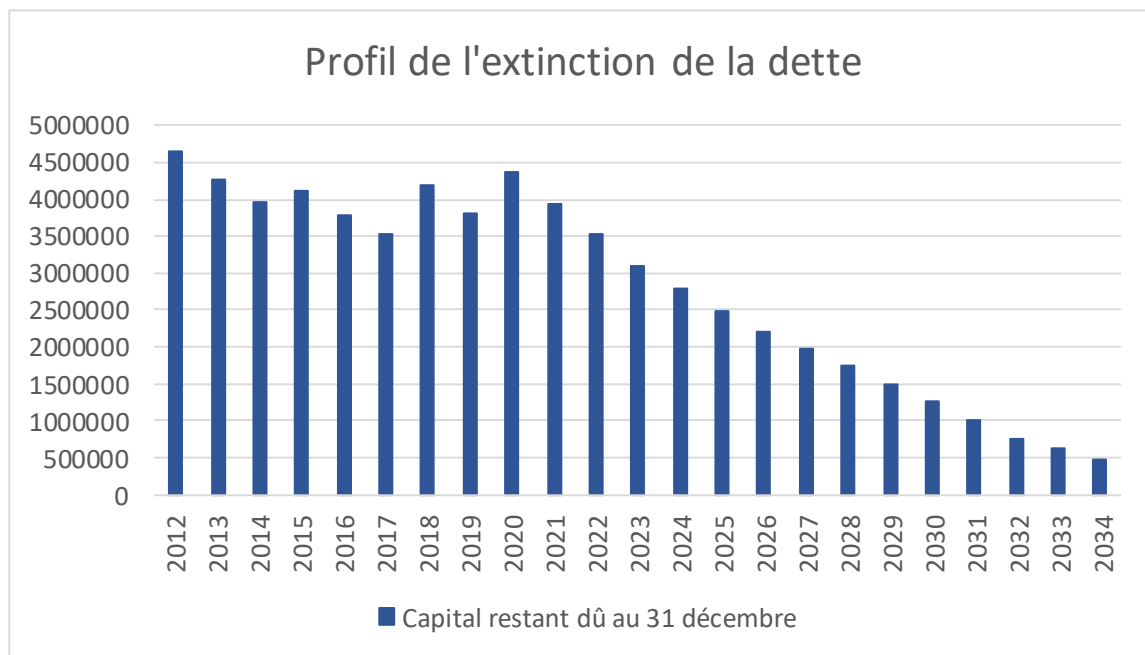
La recette exceptionnelle de 488 000,00 €, issue du virement d'une partie de l'excédent des budgets annexes Eau et Assainissement, est neutralisée.

# Débat d'Orientations Budgétaires 2020

## Rétrospective financière consolidée

### Capacité de désendettement et profil de l'extinction de la dette

La capacité de désendettement représente le nombre d'années que la ville mettrait pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant tout son autofinancement (épargne brute).



Au 31 décembre 2019, la capacité de désendettement de la Ville de Sainte-Maure-de-Touraine s'établit à 5 ans.

**Capacité de désendettement 2019 : 5 ans**

Au 31 décembre 2019, le montant de l'encours de la dette<sup>(1)</sup> s'élève à 3 799 533 €, soit 877 € par habitant (moyenne des communes de même strate : 782 € par habitant).

**Encours de la dette : - 467 754 € entre 2013 et 2019**

<sup>(1)</sup> Encours de la dette hors Dépôts et cautionnements encaissés sur les locataires, Redevances des locations avec option d'achat et Bail emphytéotique administratif (BEA) conclu en 2016 avec la Société nationale immobilière (SNI) pour l'entretien et la maintenance de la gendarmerie. Le BEA est un dispositif contractuel autofinancé par l'abandon des loyers perçus de l'Etat pour son occupation.

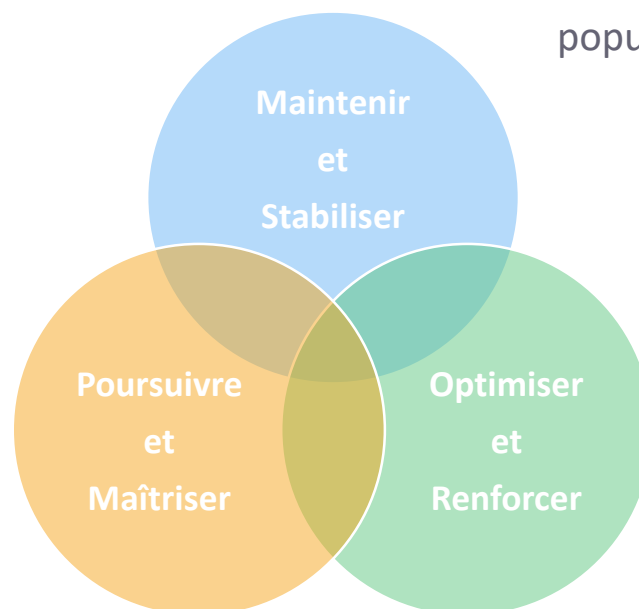
# Débat d'Orientations Budgétaires 2020

Hypothèses de la prospective financière 2020

## La volonté de poursuivre une action volontariste, responsable et ambitieuse

Les orientations budgétaires de la ville de Sainte-Maure-de-Touraine se traduisent notamment par la réalisation des objectifs suivants :

1. Maintenir son niveau de services à la population, tout en stabilisant la pression fiscale.
2. Optimiser ses dépenses de fonctionnement, pour renforcer sa capacité d'autofinancement.
3. Poursuivre une politique d'investissement ambitieuse et responsable, tout en maîtrisant son niveau d'endettement.



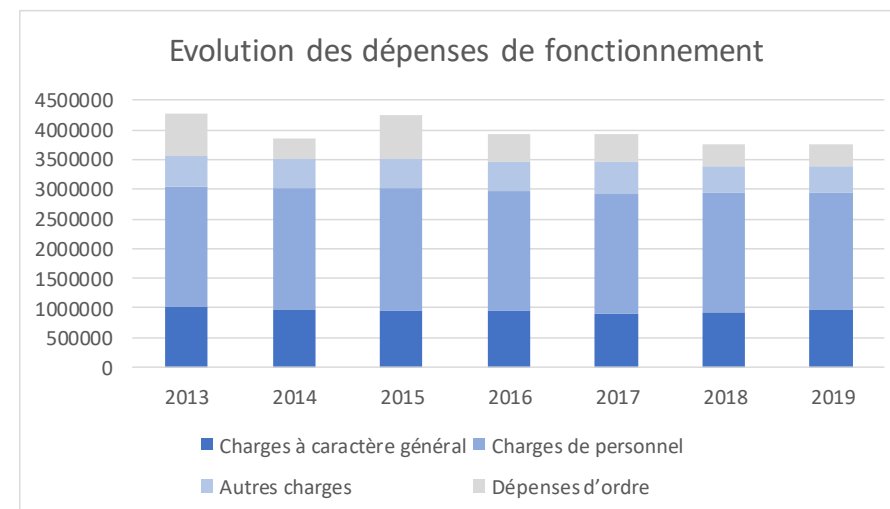


# Débat d'Orientations Budgétaires 2020

## Hypothèses de la prospective financière 2020

### Les dépenses de fonctionnement

Montant (€)	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Charges à caractère général	1 023 932,68	962 906,19	939 667,16	960 033,87	905 846,16	913 797,99	979 068,97
+ Charges de personnel	2 022 485,46	2 046 473,79	2 067 344,25	2 010 925,18	2 021 853,35	2 033 854,76	1 953 866,59
+ Atténuations de produits	350,00	2 208,00	1 049,00	562,00	769,84	47,52	1 035,00
+ Autres charges de gestion	332 709,46	341 982,28	334 263,19	353 165,83	347 159,15	333 265,88	335 399,35
+ Charges financières	164 319,22	154 253,84	145 222,62	139 317,77	190 163,95	107 100,91	116 391,84
+ Charges exceptionnelles	12 511,35	11 580,91	11 957,70	218,07	6 245,13	-	659,86
= <b>Dépenses réelles de fonct.</b>	<b>3 556 308,17</b>	<b>3 519 405,01</b>	<b>3 499 503,92</b>	<b>3 464 222,72</b>	<b>3 472 037,58</b>	<b>3 388 067,06</b>	<b>3 386 421,61</b>
Virements vers section d'inv.	-	-	-	-	-	-	-
+ Transferts entre sections	711 613,24	330 400,00	742 710,38	465 075,65	466 520,46	368 336,27	374 779,92
= <b>Dépenses d'ordre</b>	<b>711 613,24</b>	<b>330 400,00</b>	<b>742 710,38</b>	<b>465 075,65</b>	<b>466 520,46</b>	<b>368 336,27</b>	<b>374 779,92</b>
+ Résultat antérieur reporté	-	-	-	-	-	-	-
= <b>Dépenses de fonct.</b>	<b>4 267 921,41</b>	<b>3 849 805,01</b>	<b>4 242 214,30</b>	<b>3 929 298,37</b>	<b>3 938 558,04</b>	<b>3 756 403,33</b>	<b>3 761 201,53</b>



# Débat d'Orientations Budgétaires 2020

## Hypothèses de la prospective financière 2020

### Les dépenses de fonctionnement

Montant (€)	2019	2020
Charges à caractère général	979 068,97	1 010 000,00
+ Charges de personnel	1 953 866,59	2 050 000,00
+ Atténuations de produits	1 035,00	1 050,00
+ Autres charges de gestion	335 399,35	350 000,00
+ Charges financières	116 391,84	110 109,50
+ Charges exceptionnelles	659,86	700,00
= <b>Dépenses réelles de fonct.</b>	<b>3 386 421,61</b>	<b>3 521 859,50</b>
Virements vers section d'inv.	1 374 534,82*	600 000,00
+ Transferts entre sections	374 779,92	375 000,00
= <b>Dépenses d'ordre</b>	<b>374 779,92</b>	<b>975 000,00</b>
+ Résultat antérieur reporté	-	-
= <b>Dépenses de fonct.</b>	<b>5 135 736,35</b>	<b>4 496 859,50</b>

\* Reprise d'une partie du solde excédentaire de clôture de l'exercice 2019 pour établir une projection des dépenses 2020.

#### Charges à caractère général :

Le chapitre des charges à caractère général est proposé en augmentation d'environ 30 000 € pour permettre la réalisation d'opérations nouvelles.

#### Charges de personnel :

Les prévisions d'évolution des charges de personnel s'élèvent à + 5 % par rapport au montant des réalisations 2019 (augmentation naturelle des dépenses communales et mesures de politique de ressources humaines).

#### Autres charges de fonctionnement :

La participation au fonctionnement du SI des Transports Scolaires de Sainte-Maure-de-Touraine est supprimée (- 3 350,00 €).

Le montant de la subvention au CCAS est prévu en augmentation par rapport au montant des réalisations 2019 (+ 12 210,00 €).

L'enveloppe allouée aux subventions aux associations est maintenue à hauteur de 70 000,00 €, comme en 2019.

#### Charges financières :

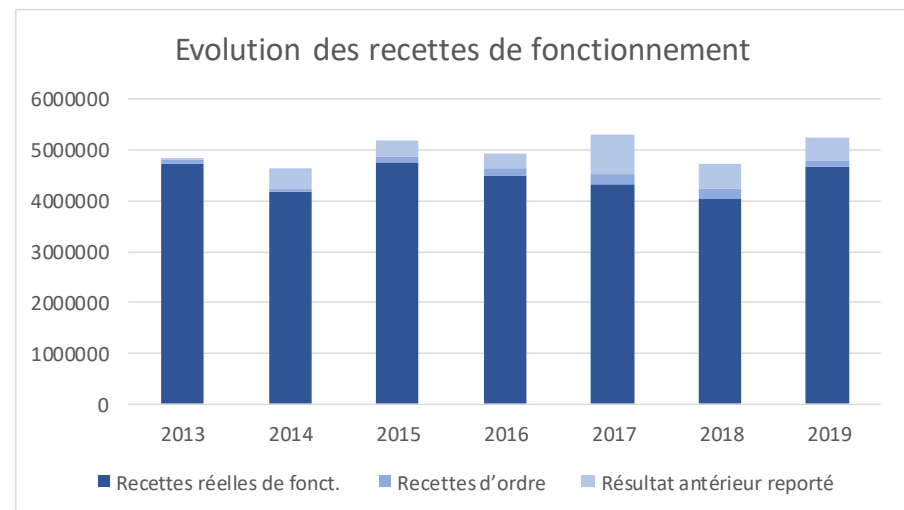
Le montant des charges financières s'élèverait à 110 109,50 €, en diminution de plus de 6 000,00 € par rapport à 2019, malgré la mobilisation de l'emprunt de 1 000 000,00 € début février 2020.

# Débat d'Orientations Budgétaires 2020

## Hypothèses de la prospective financière 2020

### Les recettes de fonctionnement

Montant (€)	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Atténuations de charges	49 695,51	58 521,38	175 627,77	139 462,31	145 387,05	55 413,93	25 960,32
+ Produits des services	526 680,85	479 532,60	504 814,76	547 107,94	479 049,91	430 919,07	413 436,94
+ Impôts et taxes	2 317 133,77	2 242 357,44	2 316 043,62	2 353 431,00	2 330 046,55	2 288 174,03	2 395 356,01
+ Dotations et participations	1 193 303,82	1 177 762,45	1 127 147,96	1 089 303,90	1 100 281,19	1 147 839,87	1 218 675,47
+ Autres produits de gestion	235 254,57	217 341,77	203 073,36	193 975,99	170 031,42	95 653,87	591 253,84
+ Produits financiers	19 634,27	72,95	5,62	3,80	3,80	4,56	5,32
+ Produits exceptionnels	396 943,85	5 970,67	416 218,12	163 786,64	106 266,84	22 350,34	22 869,33
= <b>Recettes réelles de fonct.</b>	<b>4 738 646,64</b>	<b>4 181 559,26</b>	<b>4 742 931,21</b>	<b>4 487 071,58</b>	<b>4 331 066,76</b>	<b>4 040 355,67</b>	<b>4 667 557,23</b>
Transferts entre sections	67 296,24	69 846,77	125 626,07	150 379,87	201 869,13	206 795,80	110 142,66
= <b>Recettes d'ordre</b>	<b>67 296,24</b>	<b>69 846,77</b>	<b>125 626,07</b>	<b>150 379,87</b>	<b>201 869,13</b>	<b>206 795,80</b>	<b>110 142,66</b>
+ Résultat antérieur reporté	43 891,23	397 139,06	325 822,21	302 165,19	774 662,16	479 168,94	469 917,08
= <b>Recettes de fonct.</b>	<b>4 849 834,11</b>	<b>4 648 545,09</b>	<b>5 194 379,49</b>	<b>4 939 616,64</b>	<b>5 307 598,05</b>	<b>4 726 320,41</b>	<b>5 247 616,97</b>



# Débat d'Orientations Budgétaires 2020

## Hypothèses de la prospective financière 2020

### Les recettes de fonctionnement

Montant (€)	2019	2020
Atténuations de charges	25 960,32	25 000,00
+ Produits des services	413 436,94	410 000,00
+ Impôts et taxes	2 395 356,01	2 425 000,00
+ Dotations et participations	1 218 675,47	1 215 000,00
+ Autres produits de gestion	591 253,84	100 000,00
+ Produits financiers	5,32	-
+ Produits exceptionnels	22 869,33	10 000,00
= <b>Recettes réelles de fonct.</b>	<b>4 667 557,23</b>	<b>4 185 000,00</b>
Transferts entre sections	110 142,66	200 000,00
= <b>Recettes d'ordre</b>	<b>110 142,66</b>	<b>200 000,00</b>
+ Résultat antérieur reporté	469 917,08	111 880,62
= <b>Recettes de fonct.</b>	<b>5 247 616,97</b>	<b>4 496 880,62</b>

### Produits de la fiscalité

La municipalité poursuit ses objectifs sans recourir au levier fiscal. Les taux de la part communale ne subiront pas d'augmentation en 2020.

Les produits de la fiscalité peuvent toutefois varier en fonction de 2 autres paramètres : la variation physique des bases et/ou la variation forfaitaire nationale des valeurs locatives.

### Attribution de compensation

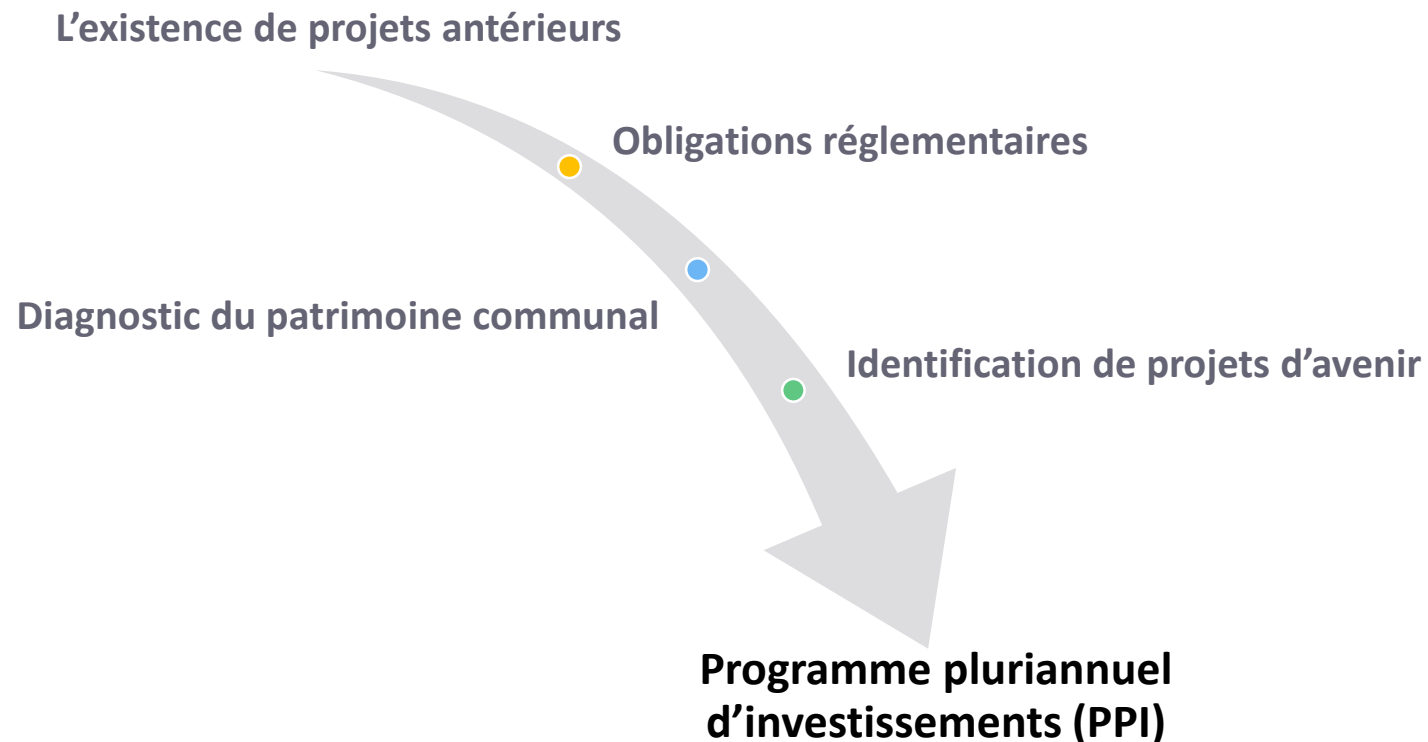
La suppression de la participation au fonctionnement du SI des Transports Scolaires de Sainte-Maure-de-Touraine est partiellement compensée par une diminution du montant de l'attribution de compensation à hauteur de 1 566,67 €.

### Dotations globales de fonctionnement

Au stade du débat d'orientations budgétaires, l'estimation du montant de la DGF est délicate. Il est donc proposé de maintenir son montant à même niveau qu'en 2019.

### Les engagements pluriannuels de la commune

La rédaction d'un Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI) est l'expression d'un projet de politique municipale voulu volontariste, responsable et ambitieux. Elle est l'aboutissement de différents processus :



# Débat d'Orientations Budgétaires 2020

## Hypothèses de la prospective financière 2020

### L'investissement

#### Six opérations majeures marqueront l'année 2020 :

- Livraison des travaux de réalisation d'une nouvelle école maternelle
- Livraison des travaux de réhabilitation du gymnase Marcel Cerdan
- Livraison des travaux d'aménagement de l'avenue du Général de Gaulle
- Aménagement de la mairie dans le cadre du projet de Guichet Unique
- Lancement de l'étude d'aménagement de l'îlot central
- Engagement des travaux de construction d'un centre médical



#### Principales opérations décrites par domaine d'intervention :

##### Opérations foncières : 80 000 €

Opportunités en matière d'acquisitions foncières pour la réalisation de projets futurs, de renforcer et de développer la défense incendie, etc.

##### Espaces publics : 200 000 €

Aménagement des espaces publics, travaux de voirie et d'éclairage, signalisation, etc.

##### Patrimoine bâti : 200 000 €

Reprise de concessions au cimetière, entretien des bâtiments, travaux d'accessibilité, travaux destinés à réaliser des économies d'énergie, etc.

##### Patrimoine culturel : 100 000 €

Travaux de restauration et de valorisation du patrimoine historique de la commune.

##### Moyens des services : 120 000 €

Acquisition et renouvellement du matériel des services (véhicules et engins, matériel informatique et logiciel, mobilier, etc).

##### Risque Cavités : 50 000 €

Constitution d'une provision.

# Débat d'Orientations Budgétaires 2020

## Hypothèses de la prospective financière 2020

### L'investissement

Aux opérations d'équipement, il convient d'ajouter 728 727,96 € comprenant :

- Le remboursement du capital de la dette pour un montant de 423 727,96 €,
- Les régularisations comptables (travaux en régie, soultte gendarmerie...) pour un montant de 200 000 €,
- Une provision pour dépôts et cautionnements versés pour un montant de 5 000 €,
- Une provision pour dépenses imprévues pour un montant de 100 000 €.

Le budget intégrera des reports de crédits de 2019 pour un montant global estimé de 1 511 735,13 €.

Au total, le Budget Primitif 2020 affichera des dépenses d'investissement à hauteur de 3 060 500,00 €.

Pour parvenir à les réaliser, les recettes à inscrire seront les suivantes:

Montant (€)	RAR 2019	2020
FCTVA	-	196 705,55
+ Taxe d'aménagement	-	25 000,00
+ Subventions (DETR, DSIL...)	569 110,00	60 000,00
<b>= Recettes d'équipement</b>	<b>569 110,00</b>	<b>281 705,55</b>
Excédent de fonctionnement	-	-
+ Emprunts	1 000 000,00	-
+ Produits des cessions	135 000,00	100 000,00
<b>= Recettes financières</b>	<b>1 135 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
Virement section de fonct.	-	600 000,00
+ Dotations amortissements	-	375 000,00
<b>= Recettes d'ordre</b>	<b>-</b>	<b>975 000,00</b>
+ Résultat antérieur reporté	-	-
<b>= Recettes d'investissement</b>	<b>1 704 110,00</b>	<b>1 356 705,55</b>
<b>Total</b>	<b>3 060 815,55</b>	

*A noter : Le solde des RAR 2019 est excédentaire d'un montant de 192 374,87 €.*

# Débat d'Orientations Budgétaires 2020

## Les orientations budgétaires des budgets annexes

### Budget annexe du service de l'eau

Le budget annexe de l'eau est financé à travers les produits des usagers et à ce jour, aucun emprunt n'a été souscrit pour financer les travaux. Les recettes d'investissement sont estimées à 180 000,00 € (Dotations aux amortissements et provisions pour 70 000 €, Reversement de la TVA pour 50 000 € et Subventions pour 60 000 €) et permettent de poursuivre le financement des travaux sans recours à l'emprunt. Les dépenses en restes à réaliser (RAR) d'un montant de 14 916 € seront reprises en 2020.



**395 721,49 €**  
**de travaux réalisés en 2019**

- Remplacements de regards et de colonnes de pompage
- Renouvellement du réseau Rues Gabriel Chevalier et des Sablonnières
- Branchement AEP de nouvelle école maternelle
- Contrôle de la délégation de service public en affermage



*La communauté de communes et ses communes membres ont délibéré pour un transfert des compétences eau et assainissement à partir de 2024.*



# Débat d'Orientations Budgétaires 2020

Les orientations budgétaires des budgets annexes

## Budget annexe du service de l'assainissement

Le budget annexe de l'assainissement est financé à travers les redevances et les produits des usagers. Les recettes d'investissement sont estimées à 130 000,00 € (Dotations aux amortissements et provisions pour 80 000 €, Reversement de la TVA pour 35 000 € et Subventions pour 15 000 €) et permettent de poursuivre le financement des travaux sans recours à l'emprunt. Les dépenses en restes à réaliser (RAR) d'un montant de 219 396,12 € seront reprises en 2020.



**281 224,83 €**  
de travaux réalisés en 2019

- Réhabilitation du réseau d'assainissement le long de la Manse
- Contrôle de la délégation de service public en affermage



*La communauté de communes et ses communes membres ont délibéré pour un transfert des compétences eau et assainissement à partir de 2024.*



**Sainte-Maure**  
de Touraine

# Débat d'Orientations Budgétaires 2020

Les orientations budgétaires des budgets annexes

## Budget annexe du service des logements sociaux

La ville de Sainte-Maure-de-Touraine dispose d'un budget annexe pour financer le fonctionnement, l'entretien et l'acquisition des logements sociaux. Ce budget s'équilibre sur la base des loyers et de l'emprunt.



Encours de la dette au 31 décembre 2019

265 739,57 €

Aucun investissement prévu sur ce budget



## Conseil Municipal d'avril 2020

Budget primitif 2020

Taux d'imposition 2020

Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 2019